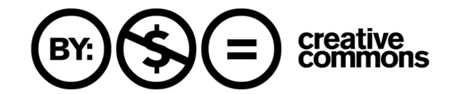


Monsieur Jean-Claude Schmitt

Le suicide au Moyen Âge

In: Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 6e congrès, Strasbourg, 1975. pp. 49-52.

doi : 10.3406/shmes.1975.1207



LE SUICIDE AU MOYEN AGE

« *Qu'il y ait des choses pour lesquelles l'homme a, ou peut avoir, plus d'aversion que pour la mort, l'existence du suicide le montre à l'évidence* »

Bernard MANDEVILLE, *La Fable des Abeilles,* 1714, trad. L. et P. Carrive, Paris, 1974, p. 162

En posant ici la question du suicide, nous voudrions éviter de donner l'illusion qu'en juxtaposant toutes les morts possibles, nous viendrons à bout de tous les problèmes et pourrons clore l'horizon d'un colloque. En fait, comme Marcel Mauss l'avait bien vu, nous ne pouvons pas préjuger des rapports entre les différents types de mort dans une société donnée (1). Nous ne pouvons pas non plus postuler que le suicide n'est qu'un type particulier de mort, alors que la mort en général peut sembler trouver son origine dans une conduite suicidaire : le péché du premier homme passe pour être l'origine de la mort dans bien des mythologies, et pas seulement dans la pensée chrétienne (2). Un péché « mortel » allie précisément la Mort à un acte de volonté. Enfin, comment Dieu, dont la volonté est sans limite, aurait-il pu mourir sans l'avoir profondément voulu ? C'est Saint Thomas d'Aquin qui posait la question (3).

Autant de remarques qui, à défaut d'éclaircir le problème, soulignent son importance et sa complexité. S'il en est besoin : car si ce problème est peu familier aux historiens, la bibliographie du sujet est lourde de milliers de titres, écrits par les sociologues, depuis Durkheim (4) et Halbwachs (5), par

---

(1) M. MAUS, Effet physique chez l'individu de l'Idée de Mort suggérée par la collectivité (Australie, Nouvelle Zélande), *Journal de Psychologie Normale et Pathologique,* 1926, reéd. *Sociologie et Anthropologie,* introduction de Claude Lévi-Strauss, Paris, 1968, p. 311-330.

(2) G. DEVEREUX, *Mohave ethnopsychiatry and suicide : the psychiatric knowledge and the psychic disturbances of an Indian tribe,* Smithsonian Institution Bureau of American Ethnology, Bull. 175, Washington, 1961, p. 288.

(3) S. THOMAS d'AQUIN, *Summa,* III, qu. 47, art. I : le Christ est mort volontairement, tout en subissant une violence.

(4) E. DURKHEIM, *Le suicide,* Paris (Alcan), 1897, réed. Paris (PUF), 1960, 462 p.

(5) M. HALBWACHS, *Les causes du suicide,* Paris, 1930, 520 p.

les psychiatres et les psychologues (6), par les ethnologues (7) et par les folkloristes (8). En face, la pauvreté de la réflexion historiographique sur le sujet ne laisse pas de surprendre (9), exception faite peut-être de l'histoire de l'antiquité romaine (10). En ce qui concerne les études médiévales, Marc Bloch avait bien attiré l'attention sur le problème du suicide, « symptôme social » (11). Mais avant comme après lui, trois voies seulement, et toutes trois limitées, ont été empruntées : tout d'abord, l'étude des attitudes à l'égard du suicide, inaugurée jadis par Félix Bourquelot (12), et reprise dans un cadre chronologique plus vaste et surtout avec infiniment plus de qualités, dans une perspective d'histoire de la morale, par Albert Bayet (13). Mais *Le Suicide et la Morale* est borné dans son propos, contestable dans ses conclusions (quand il est affirmé que les périodes de plus grande sévérité à l'égard du suicide, telle l'époque médiévale, sont celles de l'émergence du « populaire et de l'ignorance », à laquelle l'Eglise du Moyen-Age serait restée étrangère), et enfin vicié dans son principe car l'auteur pose à priori l'existence d'*un* suicide en tous lieux et en tous temps, par rapport auquel ne changeraient que les attitudes morales des contemporains. Ces changements d'attitudes ne sont rien à côté de l'essentiel : quand nous parlons du suicide au Moyen-Age et aujourd'hui, parlons-nous de la même chose ?

---

(6) G. DESHAIES, *Psychologie du suicide,* Paris, 1947. Utile pour l'historien : Y. PELICIER, Le suicide, milieux et modèles, *Revue de Psychologie des Peuples,* 1967, p. 47-72. Mais le bilan le plus récent et le plus précieux est : Les conduites suicidaires, approche théorique et clinique, *Bulletin de Psychologie,* XXVII - 313 (1973-1974), p. 801-944.

(7) G. DEVEREUX, *op. cit.,* et V. ELWIN, *Maria Murder and Suicide,* Bombay (published for *Man in India* by Oxford University Press), 1943, XXX - 259 p. ; *Id., The Muria and their Ghotul,* Bombay, Oxford University Press, 1947, XXXII - 730 p.

(8) P. SEBILLOT, *Le Folklore de la France,* Paris, I (1904), II (1905), IV (1907), *passim ;* A. van GENNEP, *Manuel de Folklore Français Contemporain,* tome I, vol. 2, Paris, 1946, p. 821-822 ; surtout : P. GEIGER, art. *Selbstmörder* in *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens,* VII, Berlin-Leipzig, 1935-1936 ; *Id.* Die Behandlung der Selbstmörder im deutschen Brauch, *Schweizerisches Archiv für Volkskunde,* XXVI, Basel, 1926, p. 145-170.

(9) Y compris dans les récents travaux d'Histoire moderne consacrés à la Mort : quelques lignes sont consacrées au suicide par F. LEBRUN ; *La Mort en Anjou au XVIIe et XVIIIe siècles,* Paris - La Haye, 1971, p. 418, ce qui est exceptionnel.

(10) J. BAYET, Le suicide mutuel dans la mentalité des Romains, *L'Année sociologique,* 1951, réed. *Croyances et Rites dans la Rome Antique,* 1971, p. 130-176.

(11) Dans un compte rendu du livre de Halbwachs (cf. note 5) : M. BLOCH, Un symptôme social : le suicide, *Annales d'Histoire Economique et Sociale,* III (1931), p. 590-592.

(12) F. BOURQUELOT, Recherches sur les opinions et la législation en matière de mort volontaire pendant le Moyen Age, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* III (1841-1842), p. 539-560, IV (1842-1843), p. 242-266 et 456-475.

(13) A. BAYET, *Le suicide et la morale,* Paris, 1922, 824 p.

La deuxième voie d'approche ne cherche pas à dissimuler ses limites : c'est celle des juristes qui déclarent ne vouloir s'attacher qu'aux formes juridiques des peines infligées aux cadavres et de la confiscation des biens (14).

La troisième voie est celle de l'histoire étroitement littéraire (15).

Pour notre part, espérant montrer que nous ne sommes pas nécessairement condamné, s'agissant du Moyen Age, à n'appréhender que les attitudes à l'égard du suicide, nous porterons surtout notre attention sur l'acte même par lequel certaines personnes se sont tuées à cette époque. Nous avons réuni à cette fin cinquante cas de suicide, du XIIIᵉ au début du XVIᵉ siècle, mentionnés pour la plupart dans les registres de justices parisiennes, dans des lettres de rémission, des chroniques parfois. Cette documentation de base sera confrontée aux témoignages de la littérature, des *exempla,* des textes normatifs, de l'iconographie religieuse, mais seulement lorsque le recours à ces types de documents sera indispensable à l'interprétation des cas concrets de suicide (15 bis).

⁂

En conclusion, que pouvons-nous dire ?

Ni l'atrocité du châtiment public infligé au corps du suicidé, ni la damnation éternelle promise par l'Eglise à ceux qui se supprimaient, n'empêchèrent, au Moyen-Age, les suicides. A supposer que cette perspective doublement affligeante — du moins pour nous —, ait été mise en balance par l'intéressé, à l'instant qui précédait le geste fatal, avec toutes les raisons pour lesquelles il voulait mourir, il nous faut admettre que ces raisons étaient les plus fortes : de fait, à travers le « propos » des suicidés, nous devinons souvent l'intense misère physique, matérielle, morale, à laquelle le suicide venait mettre un terme.

Mais est-ce bien vers la Mort que regardait cet homme au moment de mourir, et faisait-il ce choix ? Tout son comportement nous a semblé montrer au contraire qu'à l'instant où il basculait dans la mort, *il regardait du côté des*

---

(14) Notamment J. BREGEAULT, Procès contre les cadavres dans l'ancien Droit, *Nouvelle Revue Historique du Droit français et étranger,* 3 (1879), p. 619-644, et P. TIMBAL, *La confiscation dans le droit français des XIIIᵉ et XIVᵉ siècles,* Paris, 1944, 62 p.

(15) Cette remarque lapidaire vise le petit livre de J. MONFERIER, *Le suicide,* Paris-Montréal (Univers. des Lettres / Bordas - Collection « Thématique » 105), 1970, 192 p., et non les observations judicieuses d'une thèse que l'auteur précité semble d'ailleurs ne pas connaître : J.-C. PAYEN, *Le motif du repentir dans la littérature française médiévale,* Genève, 1967.

(15 bis) Nous laisserons volontairement dans l'ombre, ou à peu près, le problème de l'évolution des attitudes à l'égard du suicide, chez les Pères et les théologiens en renvoyant à A. Bayet. De même pour le problème des rapports d'équivalence symbolique, voire de substitution, entretenus par le martyre et le suicide, ce qui est un très beau sujet d'étude. De même enfin le problème de l'hérésie et du suicide, avec notamment, mais pas seulement, la question de l'*endura* cathare.

vivants. Le suicide était une conduite sociale. Il marquait le terme d'un long processus de désintégration sociale, de rupture progressive des liens attachant l'individu à ses parents et à une communauté plus vaste encore (hommes d'une même seigneurie, paroisse, ville) dont les morts faisaient normalement partie autant que les vivants.

Lieu par excellence du suicide, la maison l'était aussi symboliquement, en tant que refuge où consommer le crime dans la solitude, ou bien en tant qu'espace social à fuir, et, dans tous les cas, par ses issues et surtout la porte, qui marquait la limite — qu'elle fût franchie dans un sens comme dans l'autre — à partir de laquelle le processus engagé était irréversible.

Mais parfois ce processus de désintégration sociale tardait à aboutir, ou bien la tentative de suicide échouait : l'Eglise, qui avait encore son mot à dire tant que le suicide n'était pas consommé, cherchait alors à réintégrer socialement le désespéré, par le biais d'un être capable de lui réapprendre à vivre en société. Le modèle de cette thérapeutique était fournie par les interventions miraculeuses de la Vierge ou des saints dans la littérature religieuse. Identique était le rôle, dans la littérature courtoise, de l'ermite, de l'amie ou de son envoyée. Dans la pratique pastorale, tel était aussi le rôle du confesseur, dont le savoir et le « doigté » reposaient sur la théorie des Vices et des Vertus, véritable médecine à l'usage de l'âme.

Dans la littérature courtoise, cette dialectique de la désintégration et de la réintégration sociales, dont la charnière était la rencontre de deux hommes — celui qui voulait mourir et celui qui venait à lui pour le ramener vers les vivants — s'inscrivait à travers l'espace parcouru et les mutations de l'apparence physique du désespéré, dans une dialectique de la bestialité solitaire et de l'humanité en société, de la nature et de la culture. Au XVIIIe siècle encore (16), les Anglais n'étaient-ils pas censés se suicider en plus grand nombre que les Français parce qu'ils mangeaient « du bœuf à demi-rôti » ?

Jean-Claude SCHMITT
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris)

Note de la rédaction : Nous ne donnons ici que quelques éléments (l'introduction et la conclusion) de la belle communication faite par Jean-Claude Schmitt au Colloque de Strasbourg. On trouvera l'ensemble de l'étude sur ce délicat et difficile sujet dans un article des *Annales ESC*, n° janvier-février 1976, p. 3-28.

---

(16) Dans *Le Pour et le Contre*, publié par l'abbé PREVOST et l'abbé P.F. GUYOT DESFONTAINES, IV, Paris, 1734, p. 61 et 64, et V, p. 77-78. L'auteur rapporte notamment (IV, p. 64), l'opinion d'un « Docteur » expliquant que le « suicide » était chose commune chez les Anglais « parce qu'ils ne brûlent que du charbon de terre ou parce que le bœuf dont ils font leur nourriture ordinaire n'est jamais qu'à demi-rôti, ou parce qu'étant trop livrez aux plaisirs des sens, Dieu permet que l'ennemi du salut trompe leur raison ». Ce texte comporte la plus ancienne mention connue du mot « suicide » en français.